

**Les formations sont dispensées à l'UD CFTC sauf mention contraire**



## PROGRAMME DE FORMATION 2025

Ce plan de formations peut faire l'objet de mises à jour,  
renseignez-vous auprès du secrétariat de l'UD.

Thèmes	Dates et Durée	Public ciblé et prérequis
<b><a href="#">Formation initiale CFTC (FI)</a></b> Connaître la CFTC et ses services, ainsi que les différents <u>mandats</u> .	<u>Durée 3 jours</u> <b>3-5 février 2025</b> <b>21-23 mai 2025 (Colmar)</b> <b>22-24 septembre 2025</b>	* Militant débutant ou futur militant * Formation transversale indispensable pour accéder aux autres formations thématiques
<b><a href="#">CSE :</a></b> <b>Attributions Economiques</b> (art. L2315-63CT)	<u>Durée 5 jours</u> <b>2-6 juin 2025</b>	Pour les <b>élus titulaires du CSE entreprise de plus de 50 salariés</b> (Formation à la charge du CSE)
<b>Formation de base</b> (entreprises de + de 50 salariés)	<u>Durée 3 jours</u> <b>6-8 octobre 2025</b>	Pour les élus, suppléants, RS au CSE et futurs élus. Comprendre les missions et le fonctionnement du CSE
<b>Missions Santé sécurité conditions de travail (SSCT art. L2315-18)</b>	<u>Durée 3 jours</u> <b>28-30 avril 2025</b> <b>3-5 novembre 2025</b>	Formation à la charge de l'employeur Ouverte à tous les <b>membres élus du CSE</b> et de la CSSCT (y compris entreprises de moins de 50 salariés)
<b>Réclamation et défense des salariés</b>	<u>Durée 3 jours</u> <b>11-13 juin 2025</b>	Ouverte à tous les élus CSE (y compris entreprises de – de 50 salariés)
<b><a href="#">DS RSS</a></b>	<u>Durée 3 jours</u> <b>24-26 mars 2025</b>	Avoir suivi la FI Être DS ou RSS ou le devenir prochainement
<b><a href="#">Développer sa section</a></b>	<u>Durée 3 jours</u> <b>15-17 octobre 2025</b>	Avoir suivi la FI et avoir un mandat
<b><a href="#">Santé au travail :</a></b> <b>Prévention des TMS</b> (Troubles Musculo-squelettiques)	<u>Durée 3 jours</u> <b>31 mars – 2 avril 2025</b>	Avoir suivi la FI et avoir un mandat
<b>Arbre des causes</b>	<u>Durée 2 jours</u> <b>17-18 novembre 2025</b>	Avoir suivi la <b>formation CSE SSCT</b> (ou CHSCT)
<b>Risques Psycho-Sociaux</b>	<u>Durée 3 jours</u> <b>12-14 mai 2025</b>	Avoir suivi la FI et avoir un mandat
<b>Handicap – Inaptitude et maintien dans l'emploi</b>	<u>Durée 2 jours</u> <b>29-30 septembre 2025</b>	Avoir suivi la FI et avoir un mandat
<b><a href="#">Droit Local – Régime Local</a></b>	<u>Durée 2 jours</u> <b>19 -20 mai 2025</b>	Avoir suivi la FI et avoir un mandat

<b>Formation Professionnelle Continue :</b> Les outils pour une formation professionnelle continue tout au long de la vie active	<u>Durée 2 jours</u> <b>16-17 juin 2025</b>	Avoir suivi la FI et avoir un mandat
<b>Communication</b>		
<b>Gestion des conflits</b>	<u>Durée 2 jours</u> <b>22-23 avril 2025</b>	Avoir suivi la FI et avoir un mandat Les formations « prise de parole » et « gestion des conflits » ne peuvent être effectuées la même année
<b>Prise de parole en public</b>	<u>Durée 2 jours</u> <b>2-3 octobre 2025</b>	Avoir suivi la FI et avoir un mandat
<b>Communication écrite</b> (rédaction écrite de supports traditionnels tracts et affichage)	<u>Durée 2 jours</u> <b>3-4 avril 2025</b>	Avoir suivi la FI et avoir un mandat <b>Ordinateur nécessaire</b> Rédaction d'un tract et mise en page
<b>Communication digitale</b> (réseaux sociaux, utilisation de l'Intelligence Artificielle, ressources CFTC)	<u>Durée 2 jours</u> <b>13-14 octobre 2025</b>	Avoir suivi la FI et avoir un mandat Être ouvert à l'utilisation des réseaux sociaux. <b>Ordinateur nécessaire.</b>
<b>Matinées Marc Labrosse :</b>  Réunions thématiques d'information des militants en fonction de l'actualité et des besoins.	<u>Durée ½ journée : de 9H à 12H</u> <b>Les vendredis 28 mars, 20 juin et 10 octobre 2025</b>	

## NOUVEAUTÉ

Vous pourrez désormais vous inscrire en ligne sur :

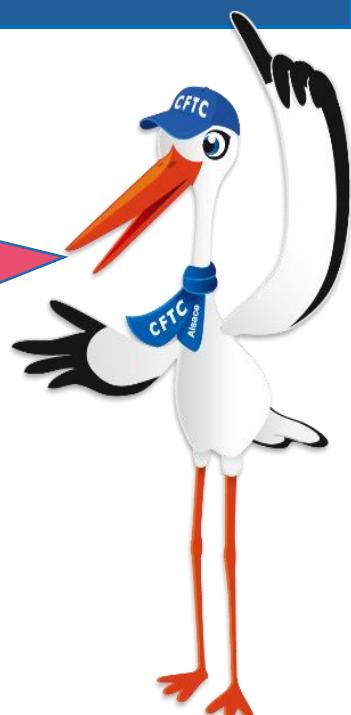
<http://cftc68.fr>



Pour les adeptes du papier, il reste la possibilité de s'inscrire via le bulletin d'inscription habituel.

Pour tout renseignement concernant le contenu des formations et les modalités pratiques, n'hésitez pas à consultez le livret sur [www.cftc-grandest.fr/union-departementale-du-haut-rhin/](http://www.cftc-grandest.fr/union-departementale-du-haut-rhin/)

Ou demandez-le à l'accueil de l'UD



## Service Formation 68

Tel : 03 89 41 05 67 – [formation@cftc68.fr](mailto:formation@cftc68.fr)